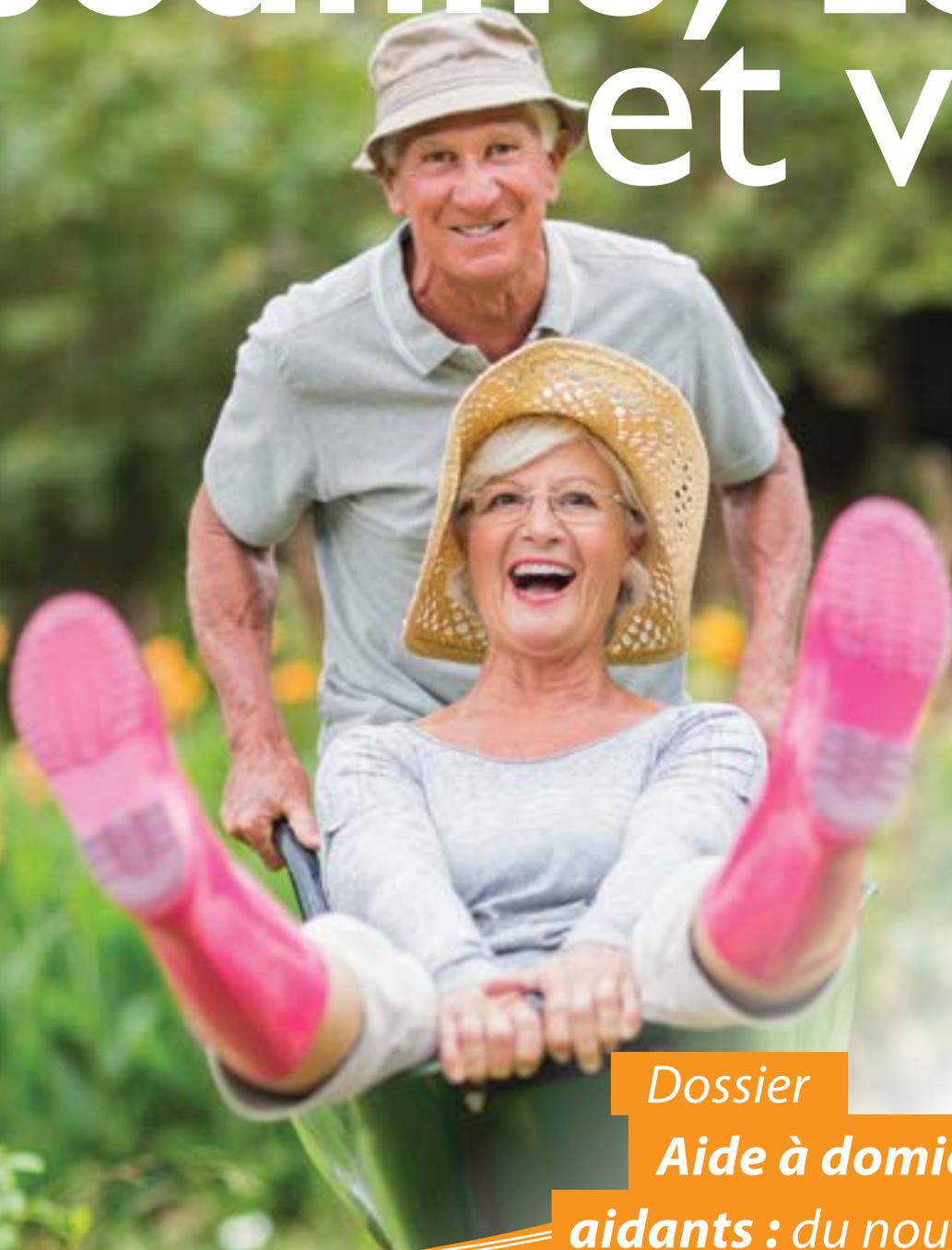


# Jeanne, Louis et vous



*Dossier*

***Aide à domicile, handicap,  
aidants : du nouveau en 2017***

ÊTRE AIDÉ À DOMICILE

**Souriez, vous êtes  
connectés**

PAGE 4

LE PORTRAIT

**DSHA, 30 ans  
d'alliance travail-confiance**

PAGE 5

PRENDRE SOIN DE VOUS  
ET DE VOS PROCHES  
**Briser le tabou de  
l'incontinence**

PAGE 11



BISTRÔT  
DE L'ARC



*Pour toute la famille, sans l'ombre d'un doute.*

LUNDI - FERMÉ | MARDI, JEUDI, SAMEDI - DE 6H30 À 17H30 | MERCREDI, VENDREDI - DE 10H À 17H30 | DIMANCHE - FERMÉ

@ [www.bistrotde-larc.fr](http://www.bistrotde-larc.fr) | [facebook.com/bistrotde-larc](https://www.facebook.com/bistrotde-larc)

Bistrot de l'Arc | 25 rue de l'Arc - 68200 Mulhouse | [contact@bistrotde-larc.fr](mailto:contact@bistrotde-larc.fr)




Réseau APA   
La Solidarité en +

## Une hospitalisation d'un proche, ou de vous-même, est prévue prochainement ?

# VOTRE RETOUR D'HOSPITALISATION

## en toute sérénité



03 89 32 78 78 • [www.apamad.fr](http://www.apamad.fr)

 Apamad, aider mieux

La compétence crée la confiance.

## Édito



**Denis THOMAS**  
Président du Réseau APA

Vous entendez de plus en plus souvent parler d'informatique, d'objets connectés, de domotique voire de robotique. Télécharger, télédéclarer, connecter et bien d'autres mots encore ont fait irruption dans notre vocabulaire, mais surtout dans notre quotidien. Les contacts avec l'Assurance Maladie, les caisses de retraite, les administrations, les assurances... passent le plus souvent par l'ordinateur et internet. L'achat sur des sites, l'e-commerce comme on l'appelle, se développe pour toutes les tranches d'âge, accompagné par la livraison à domicile, même pour les courses habituelles, pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer. Dans quelques temps, la surveillance de l'état de santé à domicile... se fera par l'intermédiaire de liaisons à distance, dénommée **E-santé**.

On peut donc constater que nous sommes à un stade d'évolutions importantes, voire de « révolution numérique » à laquelle des tranches entières de la population jeunes et surtout moins jeunes auront des difficultés à s'intégrer.

Conscient de ces difficultés, le Réseau APA s'est engagé de manière déterminée à vos côtés pour **vous accompagner dans cette migration** avec les clubs informatiques, les écrivains du lien, le développement de Facilien, plateforme de communautés qui facilite l'usage de vos tablettes et ordinateurs et vous permet de rester en contact avec vos proches, votre entourage et la société en général.

Le Réseau APA met tout en œuvre pour **éviter ce que l'on appelle la « fracture numérique »** qui entraîne parfois l'isolement social, problème que le Réseau a placé au premier rang de ses combats en 2017, pour que vous puissiez, chacun et chacune d'entre vous, rester acteur de votre vie et de votre pleine citoyenneté.

Je vous souhaite un été lumineux et heureux, en vous assurant que le Réseau APA restera à vos côtés à chaque moment de votre existence en fonction des besoins qui sont les vôtres.

## ➤ Elsass

### Also, der Fortschreitt hebt'ma nêmm àh !

Stëlla eich dàs vor, mina Kênder han gsorgt fêr mêch. Sa han Angscht kà dàs mêr êbbis kênnt pàssiara d'heim, s'êsch niama do, êch kênntigt a Unwohl hà

un sogâr noch keya, êch kênnt nêt àn der Téléphon kùmma fêr Hêlf riafe...un wàs weiss êch noch.

S'êsch êbber kùmma vù der APA fêr mêr à sona Hâlzketttla kù àh hanka mêt'ma bip, wênn êbbis dat latz gêh no brücht êch nûr druf drucka no kahm êbber sofort zu mêr. Dàs nênt'ma "téléassistance", dàs heisst sona Sécherheit, nêt nûr d'heim, àwer éweràl wù ma sêch bэфêndet. Ech hàn zerscht gmeint s'êsch sona éwerwâ-

chung, einer wù mêch éweràl hênta noh gêh un wù uffpàsst uf àlles wàs êch màch ... na,nai, s'êsch eifach gânz gûat üssgedankt dàs Dêngs un mêr, Seniorà,sên dânkbar àn dia Litt wu sêch Sorga màcha fêr uns. Danka drà, riafa d'APA à unterm Nâmma BIP Connect (tél : 03 89 31 54 32 odder per mail ([www.bipconnect.fr](http://www.bipconnect.fr)) sa sên sehr frêndlig dia Litt un stëlla eich vor.....Sa rêda noch"ELSASSICH" êsch dàs nêt

bumbisch !!! Also, éwerléega eich dia Sâch, àwer schnall vor êbbs z'spot êsch, Ech wênnsch eich noch a gûater Summer un bsorga eich.

Huguette DURR

## Sommaire

ÊTRE AIDÉ À DOMICILE

Souriez, vous êtes connectés



p.4

PORTRAIT



DSHA : 30 ans d'alliance travail-confiance

p.5

ACTUS & INFOS PRATIQUES

Actualités et infos pratiques

p.6

DOSSIER



Aide à domicile, handicap, aidants : du nouveau en 2017

p.8

SORTIR, SE DIVERTIR

La mémoire en marche



p.10

PRENDRE SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

- Briser le tabou de l'incontinence
- En quoi le Réseau est-il différent ?
- Maison de retraite médicalisée : choisir un nouveau lieu de vie

p.11

LE RÉSEAU S'ENGAGE POUR VOUS

- Un lieu où réfléchir ensemble
- S'engager dans la lutte contre l'isolement

p.14

Directeur de la publication : P. Tasseti  
Rédacteurs : M. Bouti, K. Haas, L. Hirth, J. Nandjan, C. Schaffner, A. Szmidt, E. Waechter • Conception graphique : GIE APA Compétences / Kimeos • Crédit Photos : GIE APA Compétences, IStock • Impression : SCHRAAG Industries Graphiques • juillet 2017  
Tirage à 22 620 exemplaires • ISSN 1268-1148  
Réseau APA : APAMAD, APALIB', Fami Emploi 68, DSHA, ASHPA, Bip Connect, Facilien.  
75, allée Gluck - BP 2147 - 68060 MULHOUSE Cedex  
TÉL : 03 89 32 78 78 - Fax : 03 89 43 50 17  
[www.reseau-apa.fr](http://www.reseau-apa.fr)

# Souriez, vous êtes connectés !

Lorsqu'un handicap ou une difficulté liée à l'âge survient dans notre vie, la peur de l'accident domestique est présente et des questions s'ensuivent : comment vais-je pouvoir continuer à vivre seul(e) ? Et combien cela va me coûter ?

Au Réseau APA, l'équipe Bip Connect développe depuis 5 ans des solutions qui permettent aux personnes âgées ou en situation de handicap de vivre seules à domicile, en toute sécurité et en toute liberté. Coup de zoom sur deux nouvelles solutions !



**Tout capter, tout détecter à domicile**

Nombreux sont les parents ou proches qui s'inquiètent lorsqu'ils laissent leurs parents seuls à domicile.

« Il y a quelque temps, ma mère a été équipée du système de téléassistance "bip connect" et nous en sommes entièrement satisfaits. Il s'agit d'un concept très judicieux et indispensable pour la sécurité des personnes (âgées très souvent) qui en bénéficient. Depuis que ce dispositif a été installé dans le logement de ma mère, elle se sent davantage rassurée et il en est de même pour son entourage. En cas de problème, et notamment de chute (même avec perte de connaissance), on sait que les secours seront rapidement opérationnels. Par ailleurs, il faut relever l'amabilité des personnes qui ont procédé à la mise en place de ce système. Que ce soit au téléphone lors de notre premier contact, ou sur place pour installer le matériel et fournir toutes les explications nécessaires, nous avons toujours eu affaire à des gens particulièrement gentils, patients, compétents, sérieux et efficaces. C'est un système, encore une fois, qui nous donne toute satisfaction et que nous apprécions comme il se doit. » Explique Jean, le fils de Marie, 82 ans.

La nouvelle solution Bip et Toit de la gamme Bip connect s'adresse aux

personnes âgées ou handicapées qui souhaitent continuer à vivre seules. Elle s'adapte aux habitudes de chacun grâce aux détecteurs de mouvements. En quelques jours, le système Bip et Toit apprend votre rythme de vie et prévient vos proches en cas d'anomalies détectées.

Le boîtier Bip et Toit se pose dans n'importe quelle pièce à vivre de la maison. Il communique avec des petits détecteurs de mouvements fixés aux murs (sans trou, ni fil). Tout est paramétrable, ainsi la personne bénéficiaire de ce système peut choisir les alertes pour lesquelles elle veut être contactée.

### Des aides financières possibles

Avec cette solution fiable, des aides financières sont possibles :

- L'allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A).
- La prestation de compensation du handicap (PCH).
- La participation possible de caisses de retraite, de mutuelles, d'assurances ou autres organismes.
- Une réduction ou crédit d'impôts de 50% (selon la législation en vigueur).



**Simple et mobile comme vous**

Un petit nouveau vient compléter la gamme de bip connect ! Ce boîtier, pas plus gros qu'un porte-clés, permet de géolocaliser son porteur 24h/24 et 7J/7. Si l'abonné est perdu ou a besoin d'aide, il pourra appuyer sur le bouton d'alerte afin de contacter ses proches.

Le Smart bip permet de recevoir les appels, grâce à un petit haut-parleur, même sans décrocher. « Il n'est pas question de "fliquer" son porteur, la localisation n'est d'ailleurs pas continue mais par messagerie, sachant que seules les personnes habilitées peuvent le faire » comme l'explique Caroline Landié, chargée de développement.

Infos : [www.bip-connect.fr](http://www.bip-connect.fr)  
Tél. : 03 89 31 54 32



# DSHA 30 ans d'alliance travail-confiance

En 2017, cela fait 30 ans que DSHA accompagne les publics en difficulté dans leur recherche d'emploi. L'association, membre du Réseau APA et spécialisée dans la mise à disposition de personnel, axe sa démarche sur le lien confiance-travail. Le passage par DSHA, est un tremplin et se fait en duo : celui de l'accompagné(e) et de l'accompagnant(e). Gwendoline REECH fait partie du personnel permanent de DSHA : elle est l'accompagnante. Les salariés, en mission de plus ou moins longue durée, sont les accompagnés(e). Portrait croisé.

« Chaque situation est unique car chaque personne est spécifique ; avec ses freins, son passé et ses souhaits... Chaque journée est différente chez DSHA ! Explique Gwendoline REECH, chargée de suivi socio-professionnel. Notre travail est un travail d'écoute et d'analyse. Nous veillons à une bonne adéquation entre le profil souhaité par l'entreprise et les souhaits de nos salariés. » La dimension d'accompagnement est particulièrement présente dans la bienveillance apportée à chaque situation « Nous essayons de proposer des solutions afin que chaque salarié(e) puisse progressivement avancer dans son retour à l'emploi ».

### Un travail spécifique et vrai

« Notre cible est un public que l'on peut qualifier comme ayant eu, pour une raison ou pour une autre, un accident de parcours, explique Gwendoline. Notre public doit répondre à des critères spécifiques liés au domaine de l'insertion. Dans les faits, c'est une dénomination qui peut concerner beaucoup plus de personnes que ce que l'on pense. Pour exemple : si vous avez moins de 26 ans ou plus de 50 ans, et que vous cherchez un emploi : vous êtes en insertion ! » « C'est un métier passionnant, centré sur l'humain, déclare Gwendoline. Il faut faire attention de bien prendre en compte ce que la personne veut et non ce que l'on veut pour la personne.

La neutralité, l'objectivité et le non-jugement est important aussi. »

Un des objectifs principaux est que les salariés reprennent confiance par le travail ; qu'ils remettent un pied dans le monde de l'emploi. Gwendoline REECH conclut « les personnes qui viennent chez nous arrivent sans aucun faux-semblant. C'est un métier vrai ! ».

### De la confiance

*"On ne nous met pas dans des cases ; cela fait du bien !"*

Isabelle LOCHET cherchait un travail lui permettant de conserver indépendance et autonomie. Au courant de l'automne 2016, elle répond à une offre de DSHA. Elle se souvient : « je n'avais pas l'impression d'être jugée mais plutôt que l'on écoutait réellement ce que j'avais à proposer. » C'est ainsi que la nouvelle salariée de DSHA débutait sa première mission. Celle-ci fut une réussite et presque immédiatement, dans la logique de suivi et d'accompagnement, elle enchaîne sur une seconde mission, avec des bases identiques. La salariée va encore au-delà : elle valorise son expertise de terrain et fait remonter des pistes

d'amélioration. Avec le recul, Isabelle LOCHET analyse « quand vous arrivez chez DSHA, vous pouvez être un peu cabossée. Dans cette situation, l'ouverture d'esprit et l'extrême courtoisie dont fait preuve le personnel est particulièrement bénéfique ! » Aujourd'hui plus confiante et forte de cette expérience, elle réalise avec maîtrise, des missions qui pourraient être envisagées dans des termes plus longs...

*"La confiance, c'est un échange !"*

« L'accompagnement que propose DSHA est très important pour moi, explique Chérif BOUAROUR, aujourd'hui salarié de la structure. Parce que l'on n'est pas seul, qu'il y a des personnes qui vous aident, cela donne envie de faire mieux ! » En guise de conclusion, le jeune homme revient sur la notion de confiance : « Pour bien travailler, il faut établir la confiance ; si on vous la donne, elle revient en retour ».

### Le saviez-vous ?

DSHA a accompagné 421 salariés en 2016 (347 en 2015) dont 80 bénéficiaires du RSA. Son taux de placement est passé de 45% à 71% en 2016. En savoir plus : contacter DSHA au 03 89 32 78 55

# Actus et infos pratiques

## Protection juridique : Bon à savoir

- **Quand on est sous protection juridique, on n'a plus le droit de voter !**

### FAUX

#### Toute personne protégée a le droit de voter

À titre très exceptionnel, seul le juge peut retirer le droit de vote à une personne sous tutelle, mais jamais en curatelle. Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs peut organiser son accompagnement au bureau de vote, ou faire des démarches pour établir une procuration. En revanche, il ne peut pas voter à sa place.

- **La personne protégée n'a plus d'argent pour vivre**

### FAUX

Au quotidien, le mandataire élabore le budget avec la personne. Ils déterminent ensemble le montant et la périodicité de la remise de l'argent. Après paiement de l'ensemble des factures, le mandataire met à sa disposition la somme restante. La participation financière de la personne protégée à sa mesure de protection est comprise dans les dépenses. Elle est calculée en fonction de sa situation, selon un barème national fixé par la loi.

- **La personne protégée ne peut plus rien faire elle-même**

### FAUX

Elle est toujours associée aux décisions qui la concernent, et pour certaines, les prend seule. Elle choisit son lieu de résidence, les personnes qu'elle fréquente, prend ses propres décisions en matière de santé... Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs n'a pas son mot à dire dans certains domaines, comme la reconnaissance d'un enfant et l'exercice de l'autorité parentale.

## Le saviez-vous ?

Vous faites partie des personnes qui n'apprécient pas les démarches administratives, car c'est compliqué ou vous avez peur de vous tromper. Fami Emploi 68 a la solution pour vous ! Optez pour la solution mandataire, où le client est l'employeur du salarié.

Le service apporte, sur la base d'une convention collective, son soutien et conseil aux particuliers-employeurs dans la gestion de diverses tâches administratives : rédaction du contrat de travail, gestion des fiches de paie, déclarations des charges sociales, etc.

### Pour en savoir plus :

Contactez Fami Emploi 68 au 03 89 32 78 68

### Une formule intéressante pour :

- Le client qui pourra choisir son employé, qui effectuera selon sa demande des tâches telles que ménage, repassage, courses, garde d'enfants...)
- L'aide à domicile qui pourra choisir son employeur, négocier son salaire, ses plages horaires.

## Premiers **JOB** datings du Réseau APA

35 personnes ont participé aux premiers Job Datings du Réseau APA. Un bon résultat pour cette première, basé sur un échange bref de 10 minutes. L'expérience sera renouvelée !

Les deux sessions de rencontres à Mulhouse et Colmar ont aussi permis la valorisation de nos métiers, via les témoignages de Nathalie WANDZIOCH, Raphaël MATUSIK, Nathalie OPPENDINGER et Céline SONNTAG, ainsi que le lancement du hashtag #JobSolidaire qui accompagnera les actions de recrutement, notamment à destination des jeunes.

### Vous souhaitez nous rejoindre ?

Envoyez votre candidature à [emploi@apa.asso.fr](mailto:emploi@apa.asso.fr)



## Nouveautés à la résidence Saint Brice à Illfurth

Suite à l'acquisition de la résidence Saint Brice à Illfurth par Habitats de Haute Alsace (HHA), la structure est devenue une résidence autonomie. APALIB' s'est alors vu confier la gestion locative. Un nouveau mode de fonctionnement a ainsi vu le jour : les résidents règlent un forfait tout compris (redevance mensuelle + prestations) ; il n'y a plus de décompte, ni de rappel de charges à la fin de l'année.

De plus, une astreinte téléphonique a été organisée. La gérante-animatrice, Corinne FINCK en véritable actrice du bien-être des résidents, est disponible toute la journée pour coordonner les services proposés (portage de repas, bip d'assistance et divers équipements de sécurité).

Actuellement la résidence autonomie Saint Brice possède encore quelques appartements disponibles pour accueillir de nouveaux locataires. N'hésitez-plus à nous rejoindre !

Pour plus d'information, contactez Sylvia MOSER au 03 89 54 45 77

## CONCOURS PHOTO



**VOUS AVEZ 70 ANS  
CETTE ANNÉE ?  
NOUS AUSSI !**

Fêtons-les ensemble !  
Envoyez-nous votre  
plus belle photo !



**DE NOMBREUX  
LOTS  
À GAGNER !**



## ENVOYEZ NOUS VOTRE PHOTO AVEC VOS COORDONÉES

Par mail avant le 14 octobre 2017 :

[communication.reseau.apa@gmail.com](mailto:communication.reseau.apa@gmail.com)

Ou par courrier :

Réseau APA - Service communication  
75 allée Gluck - 68060 Mulhouse

Les photos les plus originales seront récompensées et paraîtront dans le prochain numéro de «Jeanne, Louis & Vous» !  
À vos appareils photo !



## Aide à domicile, handicap, aidants : du nouveau en 2017 !

**Quoi de neuf pour les personnes confrontées à la perte d'autonomie, le handicap ou la maladie ? Voici ce qui change en 2017.**

### Emploi à domicile : Crédit d'impôt pour tous les particuliers

Jusqu'à maintenant, seuls les actifs, qu'ils soient salariés ou à la recherche d'un emploi, avaient droit à un crédit d'impôt lorsqu'ils recouraient aux services d'un salarié à domicile. Les autres, principalement les retraités et les personnes en situation de handicap, pouvaient uniquement demander une réduction d'impôt. Or, nombre d'entre eux n'étant pas imposables, ce dispositif ne leur était d'aucun secours. L'avantage fiscal est transformé en crédit d'impôt pour tous depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Ce changement va permettre à de nombreux retraités et à de nombreuses personnes invalides non imposables ou très faiblement imposés, de bénéficier pleinement de l'avantage fiscal pour leurs dépenses d'emploi de personnels à domicile (aide à domicile, auxiliaire de vie sociale...). Cette mesure devrait faire baisser de 20% en moyenne le coût d'un emploi à domicile pour 1,3 million de personnes aux ressources modestes, principalement âgées (plus de la moitié des bénéficiaires de la mesure sont âgés de plus de 80 ans). Pour les finances publiques le coût serait d'un milliard d'euros. Mais attention, ce changement entre en vigueur uniquement pour les

dépenses d'emploi à domicile payées à partir de 2017, donc au plus tôt pour le calcul des impôts 2018 (sur les revenus de 2017).

#### • Explicatif :

*Un crédit d'impôt est remboursé lorsqu'il excède l'impôt dû alors que l'excédent d'une réduction d'impôt est définitivement perdu. Ainsi, pour un impôt de 100€ et une réduction d'impôt de 120€, l'impôt est effacé mais les 20€ de réduction restants sont perdus. Alors qu'avec un crédit d'impôt, ces 20€ sont remboursés.*



### Arrivée de la carte mobilité inclusion

La carte mobilité inclusion (CMI) a pour but de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Elle remplace progressivement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. Selon les cas, la nouvelle carte portera la mention "invalidité" (taux d'incapacité permanente supérieur ou égal à 80% ou pension d'invalidité de catégorie 3), "priorité" (incapacité inférieure à 80% rendant la station debout pénible) ou "stationnement" (pour toute personne atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou qui impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements). Elle n'est pas délivrée aux personnes relevant du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre qui conservent le bénéfice de la carte européenne de stationnement. Sécurisée et infalsifiable, elle a été conçue au format carte de crédit. Deux exemplaires seront attribués aux détenteurs. L'un pourra ainsi rester sur le pare-brise de la voiture et l'autre conservé sur soi.

## Zoom



**RIVAGE : PLATEFORMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT DES AIDANTS FAMILIAUX**  
Rivage a pour mission d'apporter un soutien personnalisé (écoute, information, conseils, solutions de répit, atelier de formation, aide au maintien à la vie sociale...) aux aidants familiaux qui s'occupent d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté, d'une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative ou d'une personne âgée en perte d'autonomie souffrant ou non de troubles cognitifs. Financé par l'Agence Régionale de Santé Grand-Est et porté par APAMAD, ce service trouve son origine dans le plan Alzheimer lancé en 2008. Avec ses trois plateformes, il couvre tout le Haut-Rhin et s'étend sur le Bas-Rhin jusqu'aux portes d'Eurométropole strasbourgeoise.

Plus de renseignements : 03 89 32 47 87

La CMI est accordée pour une durée déterminée allant de 1 à 20 ans selon la situation. Sa demande se fait toujours via la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Les anciennes cartes restent valables jusqu'à leur date d'expiration. 2016, un salarié aidant sur cinq soutenait un proche autre qu'un parent ou un enfant. L'ancienneté dans l'entreprise nécessaire pour en bénéficier est réduite à un an, mais la durée globale cumulée du congé, renouvellements compris, reste fixée à un an maximum pour l'ensemble de la carrière.

#### • À noter :

*L'attribution de cette carte à titre permanent est de plein droit pour les personnes dont le niveau de perte d'autonomie est évalué en GIR 1 ou 2.*

### Congé de proche aidant : plus de facilités

En France, 8,3 millions de personnes aident au quotidien un proche en perte d'autonomie, et environ 4 millions d'entre elles exercent, par ailleurs, une activité professionnelle, le plus souvent salariée. Afin de mieux répondre aux besoins de ces salariés, l'ex congé de soutien familial a été modifié. Le congé de proche aidant, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, permet plus facilement aux salariés du secteur privé d'aider un proche rendu dépendant par l'âge, la maladie ou le handicap. Car le phénomène prend de l'ampleur : les salariés aidants représentent un actif sur six. Un sur cinq, même, pour les plus de 50 ans. Et leur nombre progresse régulièrement. Mis en place dans le cadre de la loi à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV), et assoupli par la loi travail d'août 2016,

le congé de proche aidant répond donc à un besoin croissant. S'il reprend en grande partie les anciennes règles applicables, le nouveau dispositif permet dorénavant de recourir à un temps partiel ou de fractionner son congé par périodes. En outre, il est désormais possible de prendre ce congé même lorsque la personne aidée n'appartient pas à sa famille. En effet, en 2016, un salarié aidant sur cinq soutenait un proche autre qu'un parent ou un enfant. L'ancienneté dans l'entreprise nécessaire pour en bénéficier est réduite à un an, mais la durée globale cumulée du congé, renouvellements compris, reste fixée à un an maximum pour l'ensemble de la carrière.

#### • Bon à savoir :

*Pour bénéficier de ce congé, peu importe que la personne aidée vive à domicile, ou qu'elle soit hébergée dans un établissement ou une maison de retraite.*

## Mais aussi...

- Les bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adultes Handicapés) ayant un taux d'incapacité de 80% et plus peuvent conserver cette allocation lorsqu'ils atteignent l'âge légal de la retraite (62 ans), sans avoir à demander préalablement l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées).
- Les professionnels de santé sont tenus d'appliquer le tiers payant partiel, c'est-à-dire ne faire payer que la partie de la consultation qui n'est pas prise en charge par l'assurance maladie (ticket modérateur) aux personnes souffrant d'une affection de longue durée (ALD). À compter du 30 novembre 2017, le tiers payant partiel devra être appliqué à tous les assurés.
- Les établissements de santé doivent remettre aux patients, à leur sortie, une lettre de liaison. Ce document doit comprendre le motif d'hospitalisation, la synthèse médicale du séjour, les traitements prescrits à la sortie de l'établissement et les suites à donner comme les actes médicaux à venir et ceux éventuellement à programmer. En cas de récurrence, le patient est ainsi en mesure de présenter cette lettre à tous les professionnels de santé qui seraient amenés à le prendre en charge.

## La mémoire en marche

« *La mémoire en marche* » est un des concepts itinérants proposés par APALIB'. Les thématiques de ces concepts et ateliers sont axées sur la prévention des risques liés à l'avancée en âge. Cette démarche de proximité vise à toucher les habitants des communes rurales.

« *La mémoire en marche* » fait travailler les méninges. À l'image d'une séance de sport, les neurones sont stimulés avec assiduité et persévérance ; mais toujours dans la convivialité et sans mise en difficulté. En véritables « coach », ce sont les bénévoles qui animent ! Le « bon » cœur est ainsi aussi sollicité ! Inspirez, expirez, calculez, retrouvez, souvenez-vous...



Raymonde SCHOENY, bénévole-animatrice de l'atelier mémoire, entourée de deux participantes.

« C'était un sujet où il y a avait beaucoup d'attentes ! Explique Émilie SCHÜHMANN, assistante de Projets en Animations secteur Nord, à propos du lancement de ce concept. De l'attente de la part des élus des communes où nous intervenons, de la part de nos partenaires et aussi du public. »

Le travail préparatoire a duré environ un an : écriture du projet, recrutement des bénévoles, formations, rassemblement des données, conception des outils pédagogiques. Quelques classeurs plus tard, le projet était prêt à tourner.

« Le recrutement des bénévoles a été la première étape du projet. Ils ont été recrutés, puis formés, et acteurs de l'écriture du projet et des outils pédagogiques. » explique encore Émilie.

### Du cœur et de la conviction

« Moi, ce qui m'intéresse : c'est la mémoire ! » Déclare Raymonde SCHOENY, bénévole animatrice du concept sur le secteur Colmar vignoble. Pour plusieurs raisons ! Raymonde SCHOENY était dans l'enseignement ; elle explique « il y a là comme une suite quand on devient bénévole animateur ; le besoin d'apporter quelque chose aux autres ». Raymonde SCHOENY avait déjà été auparavant bénévole animatrice, mais c'est plus personnellement que le projet l'intéressait. L'ancienne professionnelle de l'enseignement avait accompagné sa mère, atteinte de la maladie

d'Alzheimer, à des ateliers mémoire. « Ces entraînements ont un effet positif ! J'en suis convaincue ! » Déclare-t-elle.

### Muscler son cerveau

« *La mémoire en marche* », c'est une année de préparation et trois ans effectifs (avec la session 2017). Les exercices sont répartis en thèmes : observation, calcul, logique et lettres. Ils constituent ainsi un ensemble bien organisé qui permet, grâce à l'accompagnement des animateurs, de stimuler sa plasticité cérébrale. La plasticité cérébrale est la capacité du cerveau à créer, défaire ou réorganiser les réseaux de neurones et les connexions de neurones (c'est cette souplesse dans l'organisation des neurones qui est particulièrement intéressante dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer). « Nous ne sommes pas des médecins, rappelle Émilie SHÜHMANN, mais la dimension de ce que nous faisons a à voir avec le domaine de la santé, notamment dans sa dimension de prévention. » Raymonde conclut avec une pointe d'humour « le principe du calcul mental est de ne pas poser l'opération. Souvent ils la posent quand même ! Ce n'est pas grave car ce qui compte, c'est la volonté de faire plus que le résultat ».

Une action de prévention, proposée avec pédagogie, connaissance et bienveillance, dans une démarche de convi-

vialité : voilà ce qui fait l'ADN des animations d'APALIB'.

### Témoignages

Les participants sont unanimes quand ils évoquent la convivialité et l'envie d'être ensemble. Chacun trouve aussi, dans ces séances, sa propre "bonne" raison de venir. « Je travaille ma mémoire et cela me rassure » explique Madame MORANT (73 ans). « Je voulais savoir où j'en étais, déclare Madame UMICCHI (83 ans) avant d'ajouter avec un sourire, le constat que cela va ! » Monsieur HANF (90 ans) quant à lui rapporte les exercices à la maison « pour les faire avec sa femme ».

### La volonté de pérennité

S'il devait y avoir un vœu pour la suite, ce serait de recruter pour cet atelier. « La force des actions menées est leur pérennité, conclut Emilie. L'idéal serait de recruter de nouveaux bénévoles pour venir en soutien à l'équipe actuelle. » Au Réseau APA, le bénévolat se conjugue avec le cœur. Je bénévole et vous ?

Vous souhaitez devenir bénévole ? Appelez au 03 89 23 23 02  
En savoir plus sur les concepts itinérants ? Appelez l'Espace Bel Age (secteur Nord) au 03 89 23 23 02  
La Maison du Temps Libre (secteur Sud) au 03 89 42 05 24

## Briser le tabou de l'incontinence

L'incontinence peut se définir comme la perte involontaire d'urine. C'est une pathologie dont la fréquence augmente avec l'âge et qui a des conséquences sur la vie sociale des personnes concernées : repli, isolement ou entrée prématurée en établissement. Il existe pourtant des solutions permettant de limiter les inconforts et gênes subis. Encore faut-il les connaître et en discuter...

Quelques 3 millions de Français souffrent d'incontinence urinaire. Nombre d'entre eux refusent d'exprimer leurs difficultés, par la gêne, le manque d'information ou bien la crainte de subir une opération chirurgicale. Pourtant l'incontinence ne doit pas être vécue comme une honte ou un tabou.

### En parler simplement et facilement

« On pourrait imaginer qu'il y a tabou mais en fait ce n'est pas le cas ! » déclare Maxime TRIBOUT, Conseiller de l'Aide et de l'Accompagnement à Domicile (CAAD) du Réseau APA sur le secteur du Bassin Potassique. Ses premiers retours d'expérience lui donnent à penser que la question peut être abordée très simplement. En parler en toute confiance limite le repli sur soi. Le risque d'infection et autres maladies peuvent aussi survenir, il est donc vivement conseillé de faire appel à un médecin en cas de symptômes.

### Causes et facteurs de risque de l'incontinence

Plusieurs causes physiologiques peuvent expliquer ce désagrément :

- Vieillesse de l'appareil urinaire avec l'âge
- Affaiblissement des muscles du plancher pelvien<sup>1</sup>,
- Pathologies, telle la sclérose en plaques ou le cancer de la prostate chez l'homme,
- Maladies d'Alzheimer ou de Parkinson : 90% des malades atteints de démence souffrent d'incontinence,
- Accident vasculaire cérébral (AVC) et autres troubles neurologiques,
- Effets indésirables liés à la consommation de médicaments ou à une chirurgie.



D'autres facteurs peuvent également favoriser des troubles urinaires comme la réduction de la mobilité, le diabète, l'hypertrophie de la prostate, la constipation, la toux chronique, l'usage de sédatifs et d'hypnotiques ou bien un environnement inadapté (mauvais accès aux toilettes, barrières de lits...).

### zoom

En France, ce sont presque 2,6 millions de personnes de plus de 65 ans qui souffrent d'incontinence urinaire. L'incontinence est un des troubles identifiés qui augmente avec l'âge. Elle touche environ une femme sur trois de plus de 70 ans ; 7 à 8 % des hommes de 65 ans ; plus de 28% des hommes de 90 ans (chiffres amélie-santé.fr).

### Traiter la pathologie

Il existe de nombreux traitements médicamenteux et chirurgicaux y compris pour les personnes âgées. Mais seul l'incontinence urinaire par impériosité peut-être traitée par les médicaments. En parallèle, de nombreux produits peuvent faciliter la vie et améliorer le bien-être (alèses de lit, protections anatomiques, changes complets et des slips,...). Les CAAD du Réseau APA sont à la disposition de la personne concernée pour discuter des solutions les plus adaptées.

Pour plus d'informations sur l'incontinence, consultez le guide complet réalisé par l'Institut National de la Consommation sur [www.conso.net](http://www.conso.net)



ou en flashant le QRcode ci-contre  
[www.conso.net/content/incontinence-urinaire-retrouvez-une-vie-ordinaire](http://www.conso.net/content/incontinence-urinaire-retrouvez-une-vie-ordinaire)

### Le saviez-vous ?

#### PROTECTION URINAIRE

Dans l'idée d'une prise en charge globale de l'incontinence à domicile, APAMAD s'est associée au Groupe HARTMANN, entreprise engagée dans le traitement de l'incontinence plus particulièrement dans la protection urinaire. Ses solutions sont connues pour leur niveau de qualité supérieure et les produits sont livrés au domicile dans des cartons neutres en totale discrétion !  
Plus d'infos : 03 89 32 78 78

<sup>1</sup>Son rôle est de contrôler l'ouverture de l'urètre, de l'anus et du vagin.

## En quoi le Réseau APA est-il différent ?



Anne JACOB, CAAD

Depuis le mois de mars 2016, une nouvelle fonction a été créée au sein du Réseau APA : il s'agit des conseillers d'aide et d'accompagnement à domicile (CAAD). Ils sont 12 sur tout le département pour permettre une grande proximité avec la population. Leurs missions consistent à évaluer le besoin de la personne à son domicile. C'est une fonction d'écoute, d'empathie et de conseil auprès des personnes, qui, à un moment donné de leur vie ressentent le besoin de se faire aider. Entre aide ménagère, soins à domicile, portage de repas, aide au coucher, le choix est vaste. Pour analyser les besoins, les conseillers se rendent au domicile de la personne pour discuter ensemble des besoins et des attentes. « On s'adapte à chaque client, quelque soit sa catégorie sociale » explique Anne JACOB, conseillère du secteur de l'agglomération mulhousienne. C'est directement sur sa tablette que le conseiller prend note et propose des services adéquats. Pratique et simple, le client peut également signer un contrat sur la tablette. Les conseillers travaillent sur des secteurs précis, ils deviennent ainsi des référents uniques. Cela permet aussi d'acquérir une plus grande connaissance et proximité avec la personne aidée.

Le Réseau APA offre des services

variés, le rôle du référent est de faire le lien entre les différents interlocuteurs. Les démarches pour le bénéficiaire, sont ainsi facilitées. Lorsque nous ne pouvons pas répondre à la demande au sein du réseau, le CAAD tisse des partenariats en externe.

« Nous avons signé des conventions avec des pharmacies, pour répondre à la demande en matériel médical » souligne Anne JACOB. Ainsi, les besoins sont toujours comblés.

### Réactif et avant-gardiste !

Le Réseau APA est une association dynamique, qui s'adapte aux évolutions sociétales.

Avec la télé assistance, l'association franchit un pas de plus. Avec notamment les services poposés par Bip Connect qui permettent de géolocaliser celles ou ceux souffrant de troubles cognitifs ou même pour des enfants qui ne sauraient retrouver leur chemin, un simple clic permet de situer la personne.

En plus de l'aide de jour, le réseau propose aussi une aide la nuit, grâce au FANAL, un service d'APAMAD qui répond à cette problématique depuis 1996 !

De l'aide au coucher, pour un change ou pour se retourner tout simplement,

Depuis sa création en 1947, le Réseau APA n'a cessé d'évoluer et de se remettre en question. Ses services se sont multipliés, cherchant à répondre à des besoins changeant, tout en restant une association humaniste. Cette souplesse, c'est toute la force du Réseau APA.

En élargissant son champ d'action et son public (personne âgées, personnes en situation de handicap, familles et actifs), le Réseau APA reste leader sur le marché du service à la personne dans le Haut-Rhin.

les auxiliaires de vies du FANAL interviennent de façon ponctuelle ou en visite programmée. Quand ces anges gardiens veillent sur nos aînés, les aidants gagnent en sérénité.

### Une association bienveillante

Depuis 1947, le Réseau APA, ce sont des hommes, des femmes surtout, disponible tout le temps et partout ! Besoin d'une aide ménagère ? D'une garde d'enfant ? Pas de problème, le personnel du Réseau APA agit dans tout le département, et les tarifs restent les mêmes.

Même si l'avenir est placé sous le signe du tout numérique, avec du matériel médicalisé connecté de plus en plus performant, le Réseau APA maintient l'Homme au centre de ses préoccupations avec sollicitude et bienveillance. Ainsi, grâce à ses 2500 salariés et 800 bénévoles qui oeuvrent en réels artisans du bien, le Réseau APA est un acteur majeur de sécurité, de lien et de solidarité !

contacter le Réseau APA, 1 seul numéro : 03 83 32 78 78

## Maison de retraite médicalisée Choisir un nouveau lieu de vie



Quitter son domicile, laisser derrière soi ces petits riens qui ont fait sa vie, son histoire, sa mémoire est un déchirement. On ne part pas en maison de retraite comme on part en villégiature, même si on y voit une manière de rompre sa solitude, de se faire mieux aider, d'être plus en sécurité sur le plan médical. Envisager cette éventualité suffisamment à l'avance, permet à la personne concernée et à ses proches, de se faire à l'idée et de préciser ses choix.

« Entrer dans une maison de retraite est une décision difficile, car c'est renoncer à ses habitudes, à son environnement, en grande partie à ses meubles, ses objets, ses souvenirs » explique Marie-Reine BEY, présidente de l'association des Amis des Résidents de l'Arc (zoom sur l'association des Amis des Résidents de l'Arc). « C'est aussi un arrachement, une crainte de devenir un numéro anonyme perdu dans une collectivité » ajoute-t-elle. Il est donc primordial que cette transition se fasse sous les meilleurs auspices. Malheureusement, dans une majorité des cas, la décision est prise dans l'urgence. Le nouveau lieu de vie est alors plutôt subi que choisi, ce qui peut déstabiliser le nouvel arrivant.

### L'important est de prévoir

Il est indispensable de se préparer, de prendre le temps. Si l'initiative vient des proches, ils ne doivent ni bousculer la personne âgée, ni lui faire pression.

### Visiter la maison de retraite

Effectuer une visite dans la maison de retraite est une étape capitale dans la recherche. Rencontrer le personnel, visiter les chambres, passer un moment dans les salons et la salle de restauration, sont autant d'éléments qui permettent d'effectuer son choix de manière plus sereine.

Pour se poser les bonnes questions,

déterminer plusieurs critères : commencer par étudier la manière dont les soins sont prodigués par l'établissement en s'intéressant à l'équipe soignante, aux liens qu'entretient la structure avec les acteurs de santé à proximité, ainsi que la gestion des soins palliatifs. Enfin, porter un regard sur le déroulement d'une journée type (lever et coucher, animations, sorties), l'importance donnée à la vie sociale au sein de l'établissement (lieux de convivialité, loisirs, services proposés), l'environnement qui entoure l'EHPAD (espace verts, accessibilité) ou la manière dont est respectée l'intimité et les convictions des résidents.

Il faut également prendre en compte les coûts de l'hébergement et la localisation de l'établissement, ces derniers éléments peuvent faciliter la régularité des visites et sorties familiales ou amicales. Dans tous les cas, l'anticipation est primordiale afin de vivre ce changement comme la poursuite du parcours de vie !

### Bon à savoir

Choix de sa maison de retraite : Les bonnes questions à se poser

Pour vous aider à évaluer les établissements sur des critères précis, un questionnaire est disponible sur le site : [www.reseau-apa.fr](http://www.reseau-apa.fr) ou en flashant le QRcode ci-contre.



### zoom

L'ASSOCIATION DES AMIS DES RÉSIDENTS DE LA MAISON DE L'ARC



L'association basée à l'EHPAD\* de la Maison de l'Arc de Mulhouse, a été spécialement créée pour le bien-être des résidents de la Maison de l'Arc. En complément des soins réalisés par le personnel, cette équipe de bénévoles a pour objectif de leur faciliter l'adaptation à leur nouveau cadre de vie, d'être à l'écoute et leur assurer des services et des animations multiples (boutique de produits courants, loto, ateliers pâtisserie, soins et coiffure, séances d'éveil et d'entraînement à la mémoire, initiation à la tablette numérique, etc.)

Devenez bénévole à l'EHPAD de l'Arc de Mulhouse !

L'équipe des bénévoles de la Maison de l'Arc vous garantit les éventuelles formations nécessaires, dans une équipe où l'amitié et la convivialité sont conjuguées au quotidien !

Contactez Marie-Reine BEY au 06 43 23 85 73

\*Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

## L'espace de Réflexion Éthique Un lieu où réfléchir ensemble

En 2008, afin d'accompagner certains questionnements de terrain, le Réseau APA crée son Comité d'Éthique. En 2015, les Ateliers d'Éthique viennent compléter la démarche. Ce sont ainsi deux entités, Comité et Atelier, qui fonctionnent ensemble pour constituer l'actuel Espace de Réflexion Éthique. Sa mission ? Analyser et prendre du recul sur les différents aspects d'une situation concrète et vécue et formuler des préconisations.

« Il est important que les salariés qui sont en relation directe avec les personnes accompagnées aient connaissance de la réflexion éthique et de son intérêt, explique le Docteur Bernard PETER, modérateur du Comité d'éthique. Afin qu'ils puissent s'en saisir ! » Il poursuit « cela est important, notamment lorsqu'une situation bien précise implique deux impératifs contradictoires : une situation liant sécurité et liberté par exemple. » L'impératif est « je dois ». Je dois respecter la liberté de la personne mais je dois aussi assurer sa sécurité. Où placer le curseur ? Comment bien faire ? « C'est là que la réflexion éthique peut être une aide. » poursuit le modérateur de l'Espace de Réflexion.

### Pluridisciplinarité et analyse

Le Comité d'éthique a été créé en 2008 sous l'impulsion de la Direction du Réseau APA. À cette époque, des dispositifs similaires existaient déjà mais presque exclusivement dans les hôpitaux. Se doter de ce type d'outil dans le secteur médico-social était alors novateur. Le Comité se réunit, en formation plénière, quatre à six fois par an à Mulhouse. « Il est fort de la pluridisciplinarité des membres qui le composent, explique le Docteur PETER avant de lister : juristes, ministres du culte, médecins, philosophes, psychologues, responsables de service social, cadres, la Direction du Réseau... ». Cette pluridisciplinarité permet d'explorer les situations pratiques du terrain, présentées par des salariés (aide à domicile, soignants, auxiliaire de vie sociale, mandataire judiciaire, agent d'accueil...) qui les vivent, selon

différents axes. L'autre spécificité est celle du recul nécessaire à apporter à chaque situation. « Car il est difficile de se questionner lorsque l'on est en plein dans la pratique, le nez dans le guidon ! » souligne le Docteur PETER.

### L'éthique se vit sur le terrain

« La spécificité des Ateliers d'Éthique est qu'ils réunissent une quinzaine de salariés de terrain, et 4 à 6 membres du Comité d'Éthique » explique Rita CANO, psychologue du Réseau APA et secrétaire de l'Espace de Réflexion Éthique. Ces Ateliers existent depuis 2015 et sont organisés sur les différentes antennes du département. La logique est celle de la proximité. Ils sont aussi programmés à un horaire adapté, au courant de l'après-midi. Il s'agit d'un véritable temps de travail. « Les salariés de terrain exposent une situation réelle et actuelle, issue de leur pratique, et ensuite il y a discussion, questionnements, échanges de points de vue, dans un esprit de non jugement » explique la psychologue. Voici l'exemple de Monsieur K. Une Aide à Domicile (AD) accompagne Monsieur K. faire les courses. Monsieur K. est alcoolique. Il demande sans cesse à l'AD de lui acheter du vin. L'AD n'est pas à l'aise avec cette demande « n'est-ce pas favoriser son alcoolisme ? » Avec la mission qui est la sienne que doit-elle faire ? « C'est là que la réflexion éthique intervient » explique Rita CANO. L'Espace de Réflexion permet de prendre du recul sur ce type de situation (à gérer dans l'instantanéité). Faire des



préconisations suite à des remontées peut aider pour la suite. « Les réflexions précédemment menées permettent de se sentir moins démuni quand on rencontre à nouveau ce genre de difficultés » ajoute la psychologue. Inviter les salariés de terrain et leurs encadrants à une réflexion éthique ouvre à un regard différent sur les situations et fait progresser l'accompagnement des bénéficiaires au quotidien.

Un point pratique à noter concernant les Ateliers : les chaises sont disposées en cercle, ce qui symbolise le partage. La psychologue explique « tout le monde apprend de tout le monde, c'est un partage de compétences qui permet, à chacun de progresser en humanité ».

### Une opportunité d'aborder les situations différemment

Pour le médecin et la psychologue, il est important que l'Espace de Réflexion Éthique soit bien compris comme une opportunité d'aborder les situations rencontrées par les professionnels de manière différente. Il peut enfin arriver qu'une personne se sente mal à l'aise pour participer à ces rencontres. Le Docteur PETER conclut en réponse « Nous ne sommes pas là pour juger les personnes mais pour réfléchir ensemble ; c'est ce qu'est l'Espace de Réflexion Éthique : un lieu où réfléchir ensemble ».

Vous souhaitez contacter l'Espace de Réflexion Éthique ? Contactez Rita CANO, [rcano@apa.asso.fr](mailto:rcano@apa.asso.fr) ou 06.23.74.73.85

## S'engager dans la lutte contre l'isolement

S'accentuant à tous les âges de la vie mais devenant plus marquant pour les personnes âgées, l'isolement social est une problématique qu'APALIB' s'applique à combattre depuis 10 ans, et notamment grâce à des bénévoles compétents et investis.



### La solitude : une maladie sociale ?

Le lien social est un objet d'étude complexe et difficile à cerner. L'isolement ou la solitude, sont des réalités qui peuvent toucher toute personne à n'importe quelle étape de la vie. Une maladie, un handicap, le décès d'un conjoint, ou encore la perte d'un emploi, sont des situations qui ont tendance à entraîner un replis sur soi. De plus, les relations sociales sont souvent l'un des moteurs essentiels à la motivation et la confiance en soi. De ce fait, perdre le contact humain a pour effet de créer un cercle vicieux qui enlève peu à peu le goût de la vie. Il convient ainsi d'aider au mieux une personne isolée qui demande uniquement un peu de compagnie. Pour répondre à ces besoins, APALIB' s'est entourée de bénévoles qualifiés qui, sous l'appellation des "Artisans du lien", accompagnent et soutiennent des personnes isolées et cela depuis maintenant dix ans.

### Les visiteurs à domicile

Créer des relations de manière conviviale et sincère, tel est le leitmotiv des 130 bénévoles visiteurs à domicile d'APALIB'. « Donner son temps pour les autres et recevoir bien plus en retour est une merveilleuse expérience » raconte Jean-Marie GANTER, visiteur à domicile depuis un an. Lorsque ce dernier se rend au domicile d'un bénéficiaire, il rentre dans un environnement privé. Il s'agit alors, d'instaurer un climat de confiance avec

la personne qui fait le premier pas, celui d'ouvrir la porte de son intimité. « Les premières rencontres sont à la fois les plus difficiles mais surtout les plus précieuses car un lien ne se tisse pas en un claquement de doigt », poursuit-il. « Il faut savoir être patient et accepter la personne sans apporter de jugement de valeur, tout en s'imposant des règles, afin de ne pas pâtir émotionnellement. » L'association prend soin de maintenir des liens avec ses bénévoles en organisant, tous les deux mois, des réunions de suivi. Des formations sont également proposées aux visiteurs à domicile, leur permettant de continuellement progresser et poser un nouveau regard sur certaines pathologies. Offrir sa présence en discutant autour d'un café, d'une lecture ou d'un jeu de société, les visiteurs à domicile sont des héros du quotidien, qui sauvent des vies isolées.

### Les écrivains du lien

La rupture sociale, qui s'aggrave face à la fracture numérique, peut également engendrer des difficultés aux niveaux de certaines démarches administratives. De ce fait, les écrivains du lien prennent la plume et domptent le clavier aux côtés de toute personne ayant besoin d'assistance pour rédiger, trier ou classer des documents. Mais le précieux soutien des écrivains du lien va bien au-delà d'une simple question de formalité, en devenant une rencontre pleine de surprises et de générosité. En effet, l'action de ces bénévoles

montre qu'une simple main tendue permet de créer du lien, de la vie autour de soi. « Des maillons qui se promènent seuls, ont tendance à se perdre, alors qu'en se rejoignant, la chaîne qui en résulte, par sa solidité et sa force réunie, peut affronter vents et marées », affirme Martine BATAIL, bénévole au sein des écrivains du lien depuis deux ans. « Au début, je voulais simplement rendre service. Puis, au fil de mes interventions, j'ai constaté que ma présence apportait davantage aux bénéficiaires. Pour ces derniers, mon rôle était passé de documentaliste à partenaire de jeu, de guide informatique à confidente et de rédactrice à amie », ajoute-t-elle avec émotion. Les écrivains du lien aident ainsi les personnes à sortir de leur isolement en leur permettant d'être "à jour" face à une société qui se complexifie sans cesse en fonction des tendances numériques.

Après dix ans d'activité, les artisans du lien continuent sans cesse de mettre en avant l'une des philosophies d'APALIB' : « Ensemble, tissons le fil de la vie ! »

## Le saviez-vous ?

Les Artisans du lien gèrent la plateforme téléphonique "Allô Bonjour", qui est à votre écoute afin de favoriser un échange bienveillant, amical et régulier. Contactez-nous au 03 89 23 23 02

Aujourd'hui, l'isolement relationnel est vécu par environ 23% des personnes âgées de 75 ans et plus, ce qui représente 1,5 millions de personnes \*

\*Selon un rapport d'études de MONALISA

# Réseau APA

#JobSolidaire

## LE 1<sup>ER</sup> RÉSEAU DE SERVICES À LA PERSONNE DU HAUT-RHIN RECRUTE

Postulez sur

[emploi@apa.asso.fr](mailto:emploi@apa.asso.fr)

Aides à domicile



Garde d'enfants



Auxiliaires de vie



Aides soignants



Aides médico-psychologique



2500 professionnels accompagnent plus de 25 000 personnes chaque semaine.

Réseau APA - 75 allée Gluck BP2147 - 68060 Mulhouse Cedex | Tél : 03 89 32 78 78 | [www.reseau-apa.fr](http://www.reseau-apa.fr)